



Centre de référence en agriculture
et agroalimentaire du Québec

PROCÈS-VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2005

Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec

L'assemblée générale annuelle du CRAAQ s'est tenue le **26 octobre 2005**, à l'Hôtel Clarion à Sainte-Foy.

Étaient présents :

MEMBRES :

David Arseneau, Charles Bachand, Gilles Bélanger, Bruno Bélanger, Renée Bergeron, Danielle Bernier, Yolaine Blais, Clément Blais, Guy Blanchet, Gaétan Bonneau, Gaétan Bourgeois, Gilles Bourget, Danielle Brault, Réal Brière, André Brunelle, Yves Buteau, Marjolaine Carrier, Madeleine Chagnon, Daniel-L. Charron, Rosalie Cliche, Ghislain Cloutier, Réginald Cloutier, Alain Côté, Denis Couture, Jean-Luc Croteau, Pierre Demers, Camille Desmarais, Yves Dion, Martine Dorais, Anne Drolet, Bertrand Dufresne, Bertrand Farmer, Rémy Fortin, Claude Fournier, Yves Gauvin, Michel Germain, Gaétan Gingras, Gisèle Grandbois, Driss Haboudane, Denys Hamelin, Lynn Hammell, Guy Hayart, Émile Houle, Norman Houle, Roch Joncas, Yvan Lacroix, Lucette Laflamme, Mario Lapointe, Nicole Laporte, Gilles Laverdière, Maryse L. Leblanc, Jacques Lebuis, Michel Lefrançois, Michel Lemelin, Sylvie Lévesque, Marie-Claude Limoges, Claudine Lussier, Guylaine Martin, Maurice Martineau, Odette Ménard, Simon Mercier, Hélène Méthot, Vincent Méthot, Donald Michaud, Marie-Andrée Noël, Rosaire Ouellet, Jean Paquet, Germain Pelletier, Christian Pelletier, France Perreault, Mario Rémillard, Yvonne Richard, Daniel Savoie, Charles Savoie, Pascal Thériault, Régis Tremblay, Marie-Josée Turgeon, Pascal Van Nieuwenhuysse, Richard Wieland, Denis Williams, Paul-Émile Yelle, Alicja Zybko.

CONFÉRENCIERS :

Daniel Bernard et Alejandro Rada Donath.

PERMANENCE DU CRAAQ :

Denise Bachand, Denis Cormier, Brigitte Dumont, Jean-François Drouin, Hélène Grondines, Caroline Lacroix, Joanne Lagacé, Louiselle Lavoie, Lise Lemieux, Serge Proulx, Patricia Turmel.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

a. Acceptation de l'avis de convocation

Monsieur Denis Couture souhaite la bienvenue aux personnes présentes à l'assemblée générale annuelle du CRAAQ. Il mentionne que l'avis de convocation a été envoyé aux membres conformément aux *Règlements généraux* du CRAAQ adoptés le 24 mars 2000. Il procède ensuite à la lecture de cet avis de convocation lequel mentionne la date, l'heure et l'endroit de la tenue de l'assemblée. De plus, il rappelle que, toujours selon ces règlements généraux, le quorum est composé des membres présents.

Il demande qu'une proposition soit faite par un membre pour permettre l'ouverture officielle de l'assemblée générale 2005. Il est proposé par madame Danielle Bernier, appuyé par monsieur Gaétan Gingras que l'assemblée générale annuelle soit déclarée ouverte. La proposition est adoptée à l'unanimité.

b. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur Denis Couture procède à la lecture de la proposition d'ordre du jour. Il propose un ajout au point 11 « divers » pour une demande de résolution de l'assemblée. Donc, le point 11 est laissé ouvert.

Monsieur Claude Fournier propose l'adoption de l'ordre du jour. La proposition est appuyée par monsieur Charles Bachand et elle est adoptée à l'unanimité.

c. Présentation et adoption des règles de procédures

Conformément aux règles établies, monsieur Denis Couture animera la rencontre à titre de président, monsieur Ghislain Cloutier, 1^{er} vice-président, membre du conseil d'administration et du comité finance du CA, présentera les États financiers 2004-2005. Madame Brigitte Dumont, directrice générale, présentera l'analyse financière, les activités et les projets prévus pour la prochaine année et monsieur Denis Cormier, directeur général adjoint, complétera le rapport des activités.

2. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 26 OCTOBRE 2004

Monsieur Denis Couture rappelle aux membres que le procès-verbal de l'assemblée a été envoyé aux membres en décembre 2004 et qu'il y a une copie dans la pochette des membres.

À la demande de monsieur Denis Couture, madame Brigitte Dumont présente les sections du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 26 octobre 2004.

Il est proposé par monsieur Yves Gauvin, appuyé par monsieur Gaétan Gingras, que le procès-verbal soit adopté tel que présenté. La proposition est adoptée à l'unanimité.

a. Questions sur le procès-verbal

Aucune question concernant le procès-verbal n'est posée.

3. RAPPORT ET ALLOCUTION DU PRÉSIDENT

À la demande de monsieur Denis Couture, madame Brigitte Dumont présente le contenu de la pochette remise aux participants au début de l'assemblée. Elle fait état des points d'intérêt et des activités du conseil d'administration durant l'année 2004-2005.

Elle mentionne que pour répondre à des objectifs de communication et de promotion, le conseil d'administration a opté pour la même formule que l'an dernier, à savoir : les *Faits saillants 2004-2005* sont présentés en document indépendant en complément des *États financiers*. La pochette contient aussi la liste des membres du conseil d'administration ainsi que celle des employés de la permanence avec leurs nouveaux numéros de téléphones, le calendrier des activités du CRAAQ et quelques documents promotionnels corporatifs.

Madame Brigitte Dumont fait état des cinq rencontres tenues par les membres du conseil d'administration au cours de la dernière année. Les principaux dossiers qui ont été traités sont : la préparation des budgets et des états financiers, la renégociation de l'entente avec le MAPAQ, la restructuration, les politiques diverses administratives (recommandations salariales et droits d'auteur). Il y a eu également trois rencontres de l'exécutif portant sur la renégociation du bail et la négociation de l'entente ainsi que deux rencontres du comité de travail en ressources humaines se rapportant à la restructuration du CRAAQ.

Madame Brigitte Dumont rapporte que le nombre de membres associés est passé de 18 à 23 au cours de la campagne de membership.

Lors du Forum des présidents, il y a eu deux rencontres d'orientation. Les sujets discutés sont les plans d'action, le développement de l'agriculture, le développement durable, la propriété intellectuelle et l'appui aux services-conseils. Madame Dumont remercie les présidents ainsi que leurs représentants pour leur souci de transparence, d'ouverture et de volonté pour améliorer les façons de faire du CRAAQ.

Les 38 comités et commissions sont composés de 24 comités sectoriels (par production), 14 commissions ou comité horizontaux. Lors de l'exercice des plans d'action, 36 comités et commissions ont déposé leur plan d'action pour un total d'environ de 80 projets. Quatre comités *ad hoc* se sont ajoutés et ils portent le nom de : méthodologie sur la vomitoxine, fertilisation des productions maraîchères, groupe mobilité phosphore et qualité des semences. Ces comités *ad hoc* travaillent sur des mandats spécifiques et à court terme.

En son nom personnel et au nom de tous les membres du conseil d'administration, monsieur Denis Couture félicite tous les membres pour leur engagement et leur intérêt à développer le secteur agricole et agroalimentaire et il leur réitère que c'est tout le secteur qui les remercie.

4. PRÉSENTATION ET ADOPTION DU RAPPORT DES ACTIVITÉS

Madame Brigitte Dumont, directrice générale, est invitée par monsieur Denis Couture à dresser un portrait des faits saillants pour l'année 2004-2005. Elle réfère les membres au document remis dans leur pochette. Elle commente succinctement les principaux faits saillants de l'année 2004-2005 dont les principaux ont été la renégociation de l'entente avec le MAPAQ, la restructuration qui a vu mettre en place une équipe Opérations, une équipe Bureau de projets et l'équipe Secteurs-Comités et la renégociation du bail. Elle reprend les principaux résultats en mentionnant que l'ensemble des activités prévues au plan d'action global ont été réalisées malgré le contexte difficile du début de l'année financière. Elle profite de l'occasion pour féliciter les présidents et présidentes ainsi que tous leurs membres pour la pertinence de leurs réalisations et pour le succès obtenu par leurs activités.

Madame Dumont invite ensuite monsieur Denis Cormier à commenter les principales réalisations.

Madame Nicole Laporte propose l'adoption du rapport des activités. La proposition est appuyée par monsieur Alain Côté et adoptée à l'unanimité.

a. Questions

Aucune question concernant le rapport d'activités n'est posée par l'assemblée.

5. RATIFICATION DES ACTES POSÉS PAR LES ADMINISTRATEURS DURANT L'ANNÉE 2004 - 2005

Sur une proposition de monsieur Daniel Savoie, appuyée par monsieur Alain Côté, il est résolu à l'unanimité :

« Que l'assemblée générale annuelle approuve, ratifie, sanctionne et confirme les actes, contrats et documents, écrits, résolutions, nominations ou autres décisions et choses signés, adoptés, faits, pris ou désignés, depuis la

dernière assemblée générale annuelle, par ses administrateurs et/ou ses gestionnaires, de même que par toute autre personne ayant agi à titre d'administrateur ou de gestionnaire ».

6. PRÉSENTATION ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS 2004-2005

Monsieur Ghislain Cloutier, 1^{er} vice-président du CRAAQ, membre du comité finance au conseil d'administration, lit le rapport des vérificateurs de la Firme Choquette Corriveau comptables agréés et il fait la présentation des états financiers du CRAAQ au 30 juin 2005. Le document *États financiers 2004-2005 et analyse financière*, a été remis aux membres présents avant l'assemblée.

Sur une proposition de madame Marjolaine Carrier et appuyée par monsieur Paul-Emile Yelle, les états financiers sont acceptés. La proposition est adoptée à l'unanimité.

7. NOMINATION DU VÉRIFICATEUR

Monsieur Denis Couture mentionne que le contrat de la Firme Choquette Corriveau comptables agréés, à titre de vérificateur a été renouvelé à l'assemblée générale d'octobre 2003 pour un mandat de trois ans. Il reste donc une dernière année.

Il est proposé par monsieur Yves Gauvin, appuyé par monsieur Gaétan Gingras de maintenir l'entente avec la Firme Choquette Corriveau pour l'année 2005-2006 et d'aller en appel de soumission auprès de firmes comptables. La proposition est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Couture conclut qu'au cours de l'année 2005-2006, un appel de soumission sera fait auprès de firmes comptables et qu'une proposition sera faite lors de la prochaine assemblée générale en octobre 2006.

8. ANALYSE DES ÉTATS FINANCIERS 2004-2005

Après la présentation des états financiers par monsieur Ghislain Cloutier et son adoption par les membres de l'assemblée, madame Dumont présente les résultats un peu plus en détail et elle commente les principales analyses. Elle mentionne que l'analyse détaillée se retrouve en page 11 du document *États financiers 2004-2005 et analyse financière*.

9. RATIFICATION DES ADMINISTRATEURS POUR L'ANNÉE 2005-2006

Monsieur Denis Couture présente les administrateurs élus ou réélus par le Forum des présidents, tenu en matinée. Il s'agit de messieurs Réginald Cloutier et Yves Gauvin. Il présente madame Danielle Brault, présidente du Comité agriculture biologique qui fut élue comme nouvelle administratrice.

Il remercie l'un des membres du conseil d'administration dont le mandat se termine, soit monsieur Gaétan Gingras, président de la Commission génie agroalimentaire et environnement. Il présente monsieur Pierre Demers du MAPAQ à la Direction de l'innovation scientifique et technologique qui fait un retour sur notre conseil d'administration comme autre représentant du MAPAQ avec monsieur Robert H. Verge.

Les administrateurs suivants forment le conseil d'administration pour 2005-2006 : madame Danielle Brault, messieurs Charles Bachand, Ghislain Cloutier, Réginald Cloutier, Denis Couture, Pierre Demers, Bertrand Dufresne, Yves Gauvin, Régis Tremblay, Robert-H. Verge et madame Brigitte Dumont (à titre de secrétaire).

Sur la proposition de madame Danielle Bernier, appuyée par monsieur Bruno Bélanger, il est résolu à l'unanimité : « Que l'assemblée générale annuelle, par les présentes, approuve le choix des administrateurs qui ont été élus pour 2005-2006 en vertu des procédures établies ».

10. ORIENTATIONS 2005-2006

Madame Brigitte Dumont présente les activités prévues pour la prochaine année financière dont le calendrier des événements et le tableau des publications. Le revenu brut budgété est de 2,7 millions de dollars, 80 activités ou projets qui sont prévus ainsi qu'un résultat financier de 27 000 \$.

Elle fait part des actions qui seront entreprises au cours de l'année 2005-2006. Un effort sera mis pour accroître les fonctions d'animation, de maillage et accentuer la concertation entre les organisations. De plus, il est prévu d'augmenter la diffusion et la visibilité des travaux des « producteurs » de connaissances. Également, il en est de même pour améliorer l'accessibilité et le repérage de l'information par l'implantation de la clé de classement ainsi que de dégager une vision commune de développement et de valorisation en misant sur le potentiel et les retombées pour la collectivité.

Elle donne de l'information concernant les projets financés dans le cadre du programme « Initiative d'appui aux conseillers agricoles » et plus spécifiquement à l'égard des projets suivants, soit le Répertoire des conseillers experts de 2^e ligne (IACA – 102), l'analyse préliminaire des bases de données techniques et technico-économiques (IACA – 104) ainsi que l'accueil et l'intégration d'un conseiller agricole (IACA-101) en collaboration avec la Coordination des clubs-conseils en agroenvironnement qui assume la coordination de ce projet.

Elle présente aussi succinctement deux autres projets en appui aux conseillers et au milieu, soit : la Banque de données des pesticides avec le MAPAQ, le CQH et l'IQDHO ainsi que les Références économiques pour lesquelles trois personnes à temps plein au CRAAQ y sont dédiées.

11. DIVERS

Demande de résolution de l'assemblée

Monsieur Denis Couture explique qu'une demande de résolution pour modifier les Règlements généraux du CRAAQ lors de l'assemblée générale annuelle 2005 aurait dû être envoyée avec l'avis de convocation. Monsieur Couture réfère l'assemblée au document remis dans la pochette des membres : « Demande de résolution de l'assemblée » qui fait état des éléments qui ont amené le conseil à se doter d'un exécutif ainsi que de l'article qui autorise le conseil à agir en ce sens. Ce document est annexé au présent procès-verbal à l'annexe 1.

Monsieur Couture mentionne donc que le conseil d'administration s'est doté d'un exécutif : monsieur Ghislain Cloutier a été élu 1^{er} vice-président et monsieur Robert H. Verge au poste de 2^e vice-président. Madame Brigitte Dumont, à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière, vient compléter l'exécutif.

Monsieur Daniel Savoie propose l'adoption de la ratification des amendements aux articles 12.1 et 12.2 des Règlements généraux tel que libellé ci-dessous :

- 12.1 : « Les officiers du CRAAQ sont le président, le 1er vice-président, le 2e vice-président et le directeur général et ils forment l'exécutif. ».
- 12.2 : « Le président, le 1er vice-président et le 2e vice-président sont élus par les administrateurs lors de la réunion spéciale du conseil d'administration, prévue à l'article 11.6 du présent règlement et leur mandat est de un an. Ils sont rééligibles. Cependant, la présidence du CRAAQ ne peut être assumée par la même personne que pour une période consécutive maximale de quatre ans, excluant toute période requise pour compléter le mandat d'un autre président, le cas échéant.

La proposition est secondée par monsieur Rémy Fortin. Le vote est demandé et personne n'a voté contre. La proposition est donc adoptée à l'unanimité.

Compte tenu du rôle et des fonctions de la directrice générale au sein de l'exécutif, madame Claudine Lussier suggère au conseil d'administration de regarder la possibilité de faire deux (2) postes distincts à la présidence, soit un de président du conseil d'administration et un autre de président-directeur général. Monsieur Couture prend note de la suggestion et il mentionne que ce point sera discuté au conseil.

12. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

Avant de faire la clôture de l'assemblée, monsieur Denis Couture rappelle le rôle stratégique des comités et commissions pour favoriser le développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire. À cet égard, il mentionne qu'il serait approprié que le CRAAQ avec ses comités et commissions se dote d'une vision (de développement du secteur) commune qui permettrait de rassembler tous les acteurs du milieu tant du secteur privé que public.

Monsieur Daniel Savoie fait une proposition en ce sens. Elle est appuyée par monsieur Alain Côté et elle est acceptée à l'unanimité.

Monsieur Couture invite monsieur Denis Cormier à présenter des membres des comités et commissions du CRAAQ qui se sont illustrés et à souligner les prix qu'ils ont reçus.

Il s'agit de monsieur André Brunelle, membre de la Commission chimie et fertilité des sols ainsi que du Comité céréales du CRAAQ qui a reçu le prix Auguste 2005 remis par l'Association québécoise de spécialistes en sciences du sol (AQSSS).

Madame Nicole Laporte, à titre de membre du Conseil Agrotouristique des Cantons-de-l'Est a remporté le Lauréat argent 2005 dans la catégorie Services Touristiques, lors des Grands Prix du Tourisme Québécois.

Madame Odette Ménard, membre de la Commission conservation et gestion des sols, est devenue la première femme membre du Temple de la renommée en conservation du sol lors de la cérémonie organisée dans le cadre de la 19^e Assemblée générale annuelle du Conseil de conservation des sols Canada (CCSC).

Monsieur Denis Couture a tenu à souligner la remise de la *Médaille de distinction agronomique* à madame Brigitte Dumont lors du 68^e Congrès de l'Ordre des agronomes pour le travail remarquable réalisé à titre de directrice générale du CRAAQ lors de la mise sur pied et du développement de l'organisme.

Monsieur Denis Couture remercie les membres de l'assemblée générale annuelle de leur participation et il les invite au cocktail. Il convie le nouveau conseil d'administration à une réunion immédiatement après l'assemblée afin d'élire le nouvel exécutif.

L'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée est proposée par monsieur Daniel Savoie et appuyée par monsieur Paul-Émile Yelle.



Brigitte Dumont, agronome, MBA
Directrice générale et secrétaire du conseil d'administration
Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ)

ANNEXE 1

DU PROCÈS-VERBAL DE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Assemblée générale du CRAAQ – 26 octobre 2005

Point 11 : Divers

Demande de résolution de l'assemblée.

Compte tenu :

- qu'au cours d'une année plusieurs questions d'intendance doivent être réglées et que ces points, bien qu'importants, ne nécessitent pas la tenue d'un conseil d'administration avec l'ensemble des administrateurs;
- que l'article 12.5 des Règlements généraux prévoit que : « Le rôle et les fonctions des officiers sont déterminés dans une politique adoptée par le conseil d'administration, au besoin. Un vote affirmatif de 2/3 des administrateurs est requis pour adopter et/ou modifier une telle politique du conseil d'administration »;
- que le conseil d'administration, lors de sa rencontre du 26 octobre 2004, sur proposition de Ghislain Cloutier, appuyée de Denise Dubé et adoptée à l'unanimité, a décidé de se doter d'un exécutif, cet exécutif étant formé du président, du 1^{er} vice-président et du 2^e vice-président. La personne occupant le poste de directeur général vient compléter l'exécutif;
- que les articles 12.1, 12.2 et 12.3 des Règlements généraux du CRAAQ qui se lisent respectivement comme suit :
 - 12.1 : « Les officiers du CRAAQ sont le président, le vice-président, le secrétaire-trésorier et le directeur général. »
 - 12.2 : « Le président et le vice-président sont élus par les administrateurs lors de la réunion spéciale du conseil d'administration prévue à l'article 11.6 du présent règlement et leur mandat est de un an. Ils sont rééligibles. Cependant, la présidence du CRAAQ ne peut être assumée par la même personne que pour une période consécutive maximale de quatre ans, excluant toute période requise pour compléter le mandat d'un autre président, le cas échéant. »
 - 12.3 : « Le poste de secrétaire-trésorier du CRAAQ est assumé par le directeur général. »
- que l'article 10.3, paragraphe d précise que : « l'assemblée générale annuelle a pour objet, le cas échéant, la ratification des changements aux Règlements généraux que le conseil d'administration aurait pu adopter ».

C'est pourquoi, le conseil d'administration demande à l'assemblée générale de ratifier le remplacement des articles 12.1 et 12.2 des Règlements généraux par les suivants :

- 12.1 : « Les officiers du CRAAQ sont le président, le 1^{er} vice-président, le 2^e vice-président et le directeur général et ils forment l'exécutif. »
- 12.2 : « Le président, le 1^{er} vice-président et le 2^e vice-président sont élus par les administrateurs lors de la réunion spéciale du conseil d'administration, prévue à l'article 11.6 du présent règlement et leur mandat est de un an. Ils sont rééligibles. Cependant, la présidence du CRAAQ ne peut être assumée par la même personne que pour une période consécutive maximale de quatre ans, excluant toute période requise pour compléter le mandat d'un autre président, le cas échéant.